



OFFRE D'EMPLOI

AGENTS RECENSEURS DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2026

Dans le cadre du recensement de la population, la mairie recrute des agents recenseurs du 15 janvier au 14 février 2026. Le recensement a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : genre, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

PROFIL & MISSIONS

Vous êtes disponible sur la période du recensement, du lundi au samedi, en journée et soirée.

Doué(e) d'une aisance relationnelle, vous avez une capacité à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité.

Autonome, méthodique et organisé vous êtes à l'aise avec la gestion de démarches administratives, vous savez impérativement utiliser un ordinateur et internet pour le suivi des réponses. Vous êtes en capacité de respecter les procédures de collecte, le planning, les rendez-vous, et de rendre compte au coordinateur.

En tant qu'agent recenseur vous êtes chargé de :

- **Collecter l'ensemble des informations et documents qui seront ensuite traités par l'INSEE,**
- **Intervenir auprès des personnes habitant un secteur délimité de la commune d'Ezanville.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CONDITIONS

- Avoir 18 ans et plus
- Être disponible sur l'ensemble de la période de recensement et les ½ journées de formation
- Être mobile afin de couvrir toutes les adresses du secteur confié
- Posséder un téléphone portable et une adresse mail

DISPONIBILITE

Phase de formation :

2 ½ journées de formation **obligatoires** : les 5 et 12 janvier 2026.

Phase de préparation :

- Une tournée de reconnaissance sur le terrain entre les 2 formations, relevé sur un imprimé spécifique ;
- Dépôt d'une lettre d'information dans les boîtes à lettres.

Phase de collecte : Du 15 janvier au 14 février 2026

- Collecte sur le terrain du lundi au vendredi principalement, le samedi midi et soir et dimanche matin ;
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet ;
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet ;
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis ;
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis ;

- Rendre compte de l'avancement de son travail et remise des réponses papier au moins une fois par semaine au Coordinateur ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

MATERIEL

- Permis de conduire et véhicule conseillés
- Le matériel de tournée est fourni par la mairie

VOUS ETES INTERESSE(E) ?

→ Adressez votre lettre de candidature avant le **10 décembre 2025**
à l'adresse suivante : MAIRIE D'EZANVILLE PLACE JULES RODET 95460 EZANVILLE ou
rh@ezanville.fr

Pour tout renseignement contactez Monsieur David DEJAIGHER, responsable du service
population et coordonnateur du recensement de la population au 01.39.35.44.87